

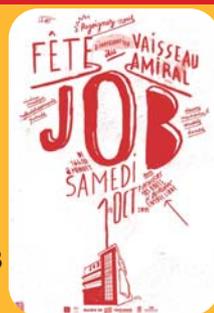
informations



Comité Régional CGT Midi-Pyrénées



Luttes en région
Freescale (31)



A la une
Espace JOB



Actualité régionale
IRHS

N°198 Décembre 2011

Santé

dossier



Editorial	2
A la une	3
• Espace JOB	
Luttes en région	4
• Freescale (31)	
Professions	5
• Services Publics	

Dossier7

- Santé
- Des luttes gagnantes
- Politique régionale de santé
- Mobiliser sur les enjeux de la santé



Activité CGT/CESER11

- Actualité de l'activité CGT

Vie Syndicale13

- Accord sur le travail du dimanche et jours fériés
- Résultats des élections en Midi-Pyrénées dans la Fonction Publique

Actualité Régionale14

- IRHS

Brèves15

- Congrès de l'UD du Lot
- Retraite

A vos Agendas15

- Journée d'Etude « Emploi industriel »

Agissons pour sortir de la crise !

Alors que la situation économique et sociale se dégrade pour beaucoup de salariés, le Premier Ministre présentait le 7 novembre dernier un deuxième plan d'austérité et « l'effort supplémentaire de 65 milliards d'€ d'ici à 2016 », dont 7 milliards en 2012 et 11,6 milliards en 2013. Ces mesures drastiques pèseront particulièrement sur les ménages : hausse d'impôts directs et indirects (avec le relèvement des taux réduits de la TVA), accélération de la mise en œuvre de la réforme des retraites, baisses des prestations sociales, économie dans les politiques publiques, économie dans la santé et la protection sociale... En outre, la dette sert d'alibi facile pour justifier toutes les régressions. Début novembre, à Strasbourg, le Président de la République disait : « La crise va créer beaucoup de souffrances mais ce peut être une opportunité pour notre pays de prendre des mesures qu'il n'aurait jamais acceptées » : cette phrase en dit long sur la démarche du gouvernement.

C'est dans ce contexte inédit de crise systémique que nous devons réfléchir et mettre en œuvre notre démarche revendicative, que nous portons l'exigence de luttes efficaces – comme lors de l'action interprofessionnelle et intersyndicale du 13 décembre - pour mettre en exergue les revendications et les propositions de la CGT.

Nous en avons tous conscience, il n'y aura pas de sortie de crise sans relance économique et sociale, sans une véritable politique de l'emploi, sans revalorisation des salaires... Alors, au sein de nos bases, avec les militants, avec les syndiqués, il est temps de faire vivre et de traduire en revendications nos 10 exigences pour sortir de la crise.



Cécile Pomies

Animatrice de la coordination régionale Santé – Action sociale



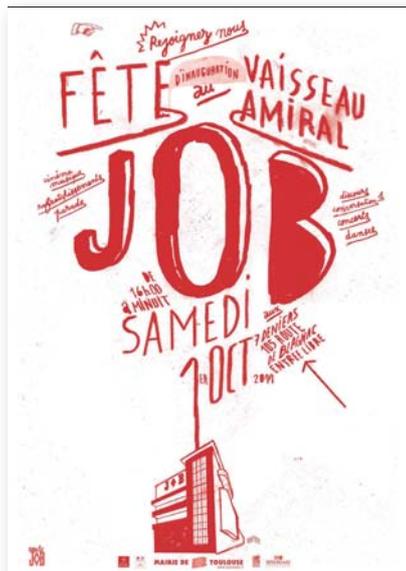
Comité Régional CGT
Midi-Pyrénées
7, place du Fer à Cheval
31300 TOULOUSE

Prix : 1€ • N° 198 • Décembre 2011
N° d'inscription à la CP 0211S05720
ISSN 1950-4926

Directeur de la Publication :
Roger-Pierre Lemouzy
Tél. 05 61 23 35 52 - Fax 05 61 21 82 23
e-mail : cgt.crimp@orange.fr
site : www.cgt-midipyrenees.com

Conception et réalisation :
Sandrine Bellin
Comité Régional CGT Midi-Pyrénées

Imprimé par le
Comité Régional CGT Midi-Pyrénées



Espace JOB

«*symbole du combat syndical*»

Le samedi 1^{er} octobre 2011, dix ans après la fermeture, JOB symbole de l'histoire industrielle papetière, puis du combat syndical à Toulouse renait avec l'inauguration du bâtiment Amiral. Il y associe désormais musiques, sport, loisirs et culture.

LES OUVRIERS ONT SU PASSER LE RELAIS AUX RIVERAINS.

JOB: Une lutte exceptionnelle, ou un exemple ?

Un tel niveau de luttes «Un JOB pour tous» est rare. Sa mise en œuvre l'est tout autant, par son mode de fonctionnement pertinent et constant dans la durée (16 ans) que par l'imagination dans les stratégies et les négociations, la démocratie dans tous les choix, la diversité d'actions avec ses couleurs étonnantes, son mode de communication avec les populations engagé dans la citoyenneté...

Pieds à pieds chaque poste de travail, chaque emploi, ont été défendus, dénoncée la politique de délocalisations, revendiquée la diversité industrielle, comme ce jour mémorable du lancement médiatique de l'A380 devant TV et médias où les salariés en lutte ont forcé la garde en entrant dans les locaux d'Airbus et ont eu la possibilité de s'introduire sur le plateau médiatique international.

Notre message fut : «oui et bravo à l'aéronautique, mais que devient la diversité industrielle avec toutes ces

délocalisations? La mono-industrie ne doit pas cacher la réalité des fermetures d'usines aux yeux des français et des politiques».

En 1995, nous partîmes 300 Salariés dans la lutte « pour le JOB de tous », nous avons réussi à faire reconnaître la malversation et expulser les escrocs par le tribunal de commerce (une première juridique) qui a désigné un administrateur mais qui, (oh malheur!) était de mèche avec le groupe Scheuffelen dont le but a été de délocaliser à son profit le savoir-faire des salariés, la marque et le service commercial. (Plan organisé par Vincent Bolloré)

150 salariés sont tombés dans la bataille... et quelle bataille...

La lutte a permis à l'entreprise de poursuivre son activité avec 160 emplois et postes de travail.

LA CGT S'EST ORGANISÉE POUR REDÉMARRER L'ENTREPRISE

et de l'intérieur assurer le reclassement et un soutien social à chaque licencié dehors. Pour cela l'association APRES JOB (Association Pour le Retour à l'Emploi des Salariés JOB) est née en calquant son fonctionnement identique à celui d'un Comité d'Entreprise CGT, et en lien avec la structure syndicale interne, constituée de tous les JOB et de nombreux sympathisants de Midi-Pyrénées et de France comme adhérents.

En 2001 c'est la fermeture.

Celle-ci n'est pas imputable à une défaite quelconque des JOB.

2001-2011 LA LUTTE SE POURSUIT

pour le reclassement de tous, pour faire condamner les escrocs, puis compte tenu du lien militant que nous avons construit sur le territoire avec les populations par une lutte contre les promoteurs et la mairie de droite pour la sauvegarde du bâtiment. Dix ans de négociations, d'assemblées, de contacts, de manifs : Les JOB CGT toujours devant...

Avec cette inauguration le 1^{er} octobre 2011 : Une parade, un joyeux tintamarre, des percussions, des cuivres et des chansons... Bien plus qu'une inauguration, cela a été une grande fête, une réparation des cœurs pour un relais social.

A l'issue d'un grand et beau week-end aux Sept Deniers, le paquebot Amiral a pris la mer de belle manière, nul doute qu'il va être porteur de grands projets citoyens.

JOB c'est une épopée, une incroyable aventure humaine, un exemple et un encouragement pour la CGT qui doit tirer les enseignements d'un syndicalisme démocratique et audacieux, en lien avec le territoire et les populations.

Bernard MARGRAS
SILPAC CGT 31

Freescalé (31)



« Non à la fermeture ! Non aux licenciements ! »

La société fait partie du top 20 des entreprises de vente de semi-conducteurs, et est l'un des plus importants sinon le premier fournisseur de puces électroniques pour l'industrie automobile, qui approvisionne les plus grands acteurs du marché (Continental, Valéo...), même si elle ne compte plus maintenant que 4 usines de production... et bientôt 3.

Le site de Toulouse est implanté depuis 1968. Il a longtemps été le plus gros employeur de la région, derrière Airbus.

Aujourd'hui, 1 500 salariés, ingénieurs, techniciens et ouvriers continuent à assurer le développement et la fabrication des processeurs.

Le 22 avril 2009, la direction annonce la prochaine fermeture de l'unité de fabrication et la suppression des 821 emplois.

Un plan de licenciement est mis en place qui devait voir les premiers licenciements au bout de deux ans. Ce délai pour, selon la direction,

« permettre aux salariés d'avoir du temps pour préparer leur reconversion ».

Un mouvement de grève de 5 semaines au mois de septembre 2009 voit 600 salariés bloquer l'usine pour exiger des primes de licenciement conséquentes en réparation du préjudice. Pour majorité des ouvriers, les grévistes ont conscience que la volonté de fermer l'usine est une décision purement stratégique, nullement justifiée par quelque impératif économique (l'entreprise continue à dégager des bénéfices au cœur de la crise et affiche une réserve de liquidités de près d'1,5 milliard de \$) et renoncent dans un premier temps à s'engager dans la bataille de la sauvegarde de l'emploi qu'ils estiment perdue d'avance.

L'intersyndicale CGT-CFDT-CFTC Freescale organise le comité de lutte qui gèrera les 5 semaines de lutte, de tentatives de négociation avec la direction et d'affrontements quotidiens avec les forces de police.

Nous obtiendrons une amélioration

des conditions de licenciement mais nos emplois restent en danger.

Aujourd'hui, plus de 2 ans après, l'usine est plus productive que jamais et tourne toujours 7 jours sur 7, nuit et jour. Le carnet de commandes est plein, 500 intérimaires complètent en permanence l'effectif de production.

Face à la revendication de La CGT et des salariés : non à la fermeture ! La direction américaine réaffirme régulièrement sa volonté stratégique et surtout financière de fermer notre site de production.

Fin octobre 2011, lors d'un CCE exceptionnel, la direction toulousaine annonçait officiellement une date de la fermeture : juin 2012.

Aujourd'hui, l'Intersyndicale CGT-CFDT-CFTC Freescale continue le combat (la CFDT ayant été salement liquidée par la direction entre-temps). La confiance des salariés n'a jamais été démentie.

Les deux axes de la bataille sont l'opposition à cette décision de fermeture non justifiée et largement démentie par les niveaux de production, les commandes clients et l'embauche massive des intérimaires en CDI.

Il reste plus de 6 mois avant une échéance qui sera peut-être encore repoussée... Une chose est sûre : la CGT n'abandonnera ce combat pour l'emploi !





Services Publics

« La CGT a des propositions »

Le 9 novembre 2011 la Conférence Régionale de la Coordination Fédérale Régionale des Services publics a réuni 70 militants venant de toute la région. Roger Pierre y a représenté le Comité Régional. Pour son nouveau fonctionnement, la CFR s'appuiera sur des pôles :

LE PÔLE ORGANISATION DES SERVICES PUBLICS SUR LES TERRITOIRES :

C'est par une re-concentration et une recentralisation des pouvoirs que l'Etat entend imposer ces mutations. C'est vrai pour la fonction publique dont les services régionaux comme départementaux réduisent la voilure : A la région, le pilotage des politiques publiques, aux départements, leur mise en œuvre, aux préfets de région, véritables relais de l'Etat, de nouvelles compétences. C'est encore bien davantage le cas pour les collectivités territoriales pour qui ce sont les acquis de la décentralisation (autonomie financière, développement et aménagement des territoires, prise en charge des besoins au plus près des populations) qui sont remis en cause.

Leurs prérogatives sont rognées par la suppression de la compétence générale aux régions et aux départements. Elles se retrouvent privées

de moyens par la suppression de la taxe professionnelle et une réforme des finances locales qui ne leur permettront plus de faire face à leurs missions alors qu'elles réalisent près des trois quarts de l'investissement public en France.

Ces réformes qui ont des conséquences sur la vie de chacun mais aussi sur le devenir des territoires, méritent d'être débattues par tous. Partant des attentes et des besoins, la CGT entend participer à l'évolution des services publics et des politiques publiques car cette évolution est nécessaire. Elle passe non par le rationnement mais par un renouvellement de l'organisation et de la gestion, permettant la mise en place de politiques publiques plus efficaces, au niveau territorial le plus pertinent, au plus près des citoyens et sous leur contrôle.

La CGT a des propositions qui, dans le cadre d'une nouvelle répartition

des richesses, mettent davantage à contribution les profits et les revenus du capital qui permettraient de trouver des ressources nécessaires. Elle avance ainsi 2 propositions : une réforme en profondeur de la fiscalité et du financement de la protection sociale, la création d'un pôle financier public pour financer un certain nombre de priorités sociales comme le logement, le développement durable ou encore le développement des infrastructures de transports et la politique industrielle. Il faudra sur cette thématique travailler avec le comité régional et plus particulièrement avec son groupe de travail « services publics » mais aussi favoriser nos échanges avec les représentants CGT au CESR.

Ce pôle organisera des forums sur la question de l'organisation des Services Publics sur les territoires associant agents, usagers, citoyen-e-s et élu-e-s.



Services Publics (suite)



« impulser dans les syndicats »

PÔLE FORMATION PROFESSIONNELLE :

La formation professionnelle constitue un enjeu capital, d'une part en tant que droit des salariés et outil de réponse aux besoins du service public, et d'autre part en tant que terrain de bataille idéologique sur les contenus de la formation.

La formation ne peut être détachée de la réalité statutaire et des différentes phases de la carrière de l'agent. Elle doit permettre un vrai déroulement de carrière dans le cadre de la reconnaissance des qualifications des femmes et des hommes qui travaillent dans la Fonction Publique territoriale.

Se battre pour la formation professionnelle, c'est se battre pour la défense et la promotion du Statut, d'une Fonction Publique de carrière, du Service Public.

Là aussi, nous devons travailler sur cette question avec le Comité Régional et tout particulièrement sur le groupe de travail « emploi formation ». Notre démarche revendicative sur la formation professionnelle doit s'appuyer sur la revendication du NSTS. (Nouveau Statut du Travail Salarié)

Le rôle de ce pôle est d'impulser dans les syndicats la prise en compte du mémo sur formation pro, et de travailler à l'élaboration par les

Comité Technique Paritaire du plan de formation annuel.

PÔLE FORMATION SYNDICALE :

Il aura en charge le suivi des demandes des syndicats, la mise en place du plan de formation, la recherche d'intervenants, et le suivi des stagiaires. Il sera en lien direct avec les responsables de formation dans les syndicats où ils existent. Une autre responsabilité de ce pôle est d'avoir un lien avec « le pôle formation syndicale fédéral » et celui du Comité Régional », afin d'organiser des stages fédéraux décentralisés, mais aussi sur des thématiques qui touchent l'ensemble des salariés, avec la région inter pro (NSTS, aménagement du territoire, formation professionnelle...). Il devra travailler à la création d'un réseau de formation, (via Cogitiel)

PÔLE STATUTAIRE ET REVENDICATIF :

Les décisions prises en dépit du droit par certaines autorités territoriales, la passivité des Pouvoirs Publics devant ces dénis de justice, conduisent souvent à des situations dramatiques pour les agents et leurs familles. Les militant-e-s sont confronté-e-s à ces problématiques et essaient, chacun de leurs côtés d'imposer le respect du statut dans nos collectivités;

La connaissance du statut, du mémorandum revendicatif de notre Fédération, la mise en commun du travail fait, le partage des acquis obtenus sur ces dossiers problématiques, ne peuvent qu'améliorer la vie syndicale des militant-e-s en apportant des réponses communes. Ce pôle travaillera à tout ce qui peut relever du statut et assurera le partage des connaissances. L'objectif est de travailler en lien sur tout ce que le statut et l'action syndicale peuvent apporter comme solution aux questionnements et aux difficultés des syndicats.

PÔLE JURIDIQUE – CONTENTIEUX :

La nature de notre statut, qui évolue en fonction des dispositions législatives, de décret et de jurisprudence, nous oblige à une « connaissance » au jour le jour des nouvelles dispositions réglementaires.

Ce pôle aura en charge la partie juridique (recherches sur tel ou tel point) demandée par les syndicats sans pour autant nous détourner de la recherche de solutions collectives. On s'appuiera sur des camarades ayant fait le stage « juridique »

Nathalie METCHE
Animatrice Régionale de
la Fédération des Services Publics



faire aboutir les revendications

QUELS SONT LES ENJEUX DE SANTÉ EN MIDI-PYRÉNÉES?

Les mobilisations des salariés de la santé en Midi-Pyrénées se poursuivent, en effet la période est marquée par une intensification des luttes pour empêcher la casse du secteur et faire aboutir les revendications du personnel ainsi que leurs propositions que le DGARS (Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé qui est nommé par le ministère. En Midi-Pyrénées il s'agit de Xavier Chastel, anciennement directeur de Carrefour...) ne veut pas entendre. Au lieu de cela, 500 millions d'€ d'économies sont annoncés pour l'ONDAM (Objectif National des Dépenses de l'Assurance Maladie) 2012. Il va être ramené de 2,8 % à 2,5 % aggravant encore plus les situations budgétaires catastrophiques de nos établissements hospitaliers, sociaux et médico-sociaux.

- Partout dans la région, on assiste à des fermetures d'établissements publics comme à Lavelanet; la fermeture massive de lits comme à l'hôpital d'Auch où l'on perd 6 lits de chirurgie et 10 lits de diabétologie; A Figeac où 11 lits de maternité, 4 lits de chirurgie orthopédique, 10 lits de chirurgie viscérale et 2 lits de soins continus ferment; au CH de Lannemezan, plus de

40 lits de psychiatrie disparaissent; au CHI Castel-Moissac, ce sont les blocs opératoires qui ferment de 20h30 à 8 heures, ainsi que 10 lits de chirurgie... Fermeture de certaines activités à la polyclinique de Carmaux...

- Alors que certains services sont contraints de fermer leurs portes parce qu'il y a un problème de démographie paramédicale, comme au CHU où une unité de traumatologie et des lits de neurologie sont fermés par manque de personnel, la mise en place de PRE (Plan de Retour à l'Equilibre) entraînent des suppressions de poste. C'est le cas du CH Ariège Couserans qui s'est vu supprimer 50 postes. LE CH d'Auch a perdu 20 postes d'IDE (Infirmiers) et 10 postes d'AS (Aide-Soignant), l'EHPAD de Figeac 1 infirmière de nuit et 3 postes d'AS, le CH de Figeac 6 postes, le CHI Castel-Moissac 5 postes d'IDE et AS... Dans beaucoup de CH, les contrats précaires ne sont pas renouvelés.
- Pour pallier à toutes ces suppressions de postes les usagers malades, leurs familles sont bien souvent obligés de faire appel à des auxiliaires de vie pour aider à la prise des repas, parfois même à l'aide à la toilette.

- D'autre part, on assiste également à un transfert de certaines activités du public vers le privé : privatisation de l'entretien des locaux des EHPAD à Saint-Girons, le CH de Lannemezan sous-traite également à un ESAT, à Albi la cuisine, ailleurs la blanchisserie.

DES LUTTES GAGNANTES...

A Decazeville, la mobilisation a eu raison de l'ARS! En effet, la CGT (pro et interpro), les personnels de santé, les usagers, la population se sont fortement mobilisés pour le maintien de la maternité. Les luttes ont permis d'obtenir le renouvellement de l'autorisation de fonctionnement de cette maternité pour une durée de 5 ans. Certes, cette autorisation est soumise à conditions - notamment celle de la mise en place d'une fédération inter hospitalière de périnatalité sur les sites de Rodez, Decazeville et Villefranche de Rouergue - mais elle pérennise à moyen terme l'offre de soins publique. D'ailleurs, l'ARS a aussi délivré une autorisation de fonctionner à la chirurgie pour une durée de cinq ans, également soumise à conditions, notamment celle de mettre en place des lits de chirurgie ambulatoire.

Des luttes gagnantes

plus que jamais mobilisés

- Après un mois d'une mobilisation exemplaire des salariés de l'ANRAS (Association National de Recherche et d'Action Solidaire), le conseil d'administration, réuni le 20 octobre 2011, a voté à la majorité l'abandon définitif et sans condition du projet de territorialisation que la direction générale comptait imposer!

Des salariés plus que jamais mobilisés et qui se sont rassemblés nombreux devant le siège social à Flourens où se tenait cette réunion décisive pour l'avenir de l'association. C'est une victoire majeure dans l'histoire de l'ANRAS qui marque également le rejet profond, par une majorité de salariés, de la politique menée. Le retrait total de ce projet, qui était présenté comme « stratégique » par l'association, est également un désaveu cinglant de la politique et des méthodes du directeur général qui avait piloté, seul, ce projet de restructuration des établissements...

- La CGT Santé et Action Sociale a été très largement représentée lors



du RDV de démocratie sociale que représentait les élections professionnelles dans la FPH (Fonction Publique Hospitalière). En Région Midi-Pyrénées, la CGT confirme sa place de 1^{re} organisation syndicale dans la Fonction Publique Hospitalière. Malgré des règles de calculs modifiées suite à la loi du 5 juillet 2010 relative à la rénovation du dialogue social, la CGT maintient sa place...

Les résultats CTE (Comité Technique d'Etablissement) :

Midi-Pyrénées	49,21 %
Ariège.....	59,72 %
Aveyron	31,39 %
Haute-Garonne	50,61 %
Gers	61,01 %
Lot.....	44,94 %
Hautes-Pyrénées.....	52,51 %
Tarn	42,51 %
Tarn-et-Garonne	51,30 %

Ces résultats traduisent le travail des militant(e)s et syndiqué(e)s CGT qui portent, à tous les niveaux, les revendications de l'ensemble des salariés. Ils témoignent également de la confiance que les salarié(e)s accordent à la CGT, syndicat qui œuvre à l'amélioration de leurs conditions de travail.

LE SECTEUR ASSOCIATIF TOUCHÉ PAR UNE RÉFORME EN PROFONDEUR

Tout comme ce qui se pratique aujourd'hui dans le domaine de la

santé, les pouvoirs publics, suivis par les employeurs associatifs, veulent transformer le secteur de l'action sociale à but non lucratif en un espace de mise en concurrence des associations et de leurs personnels. En pleine révision des conventions collectives du secteur de l'action sociale, la CGT dénonce et se mobilise avec les salariés contre la casse des garanties collectives.

Le secteur médico-social et les associations qui le composent sont en pleine mutation. En Midi-Pyrénées, le secteur associatif sanitaire et social représente entre 9 500 et 10 000 associations et un total 54 140 salariés. En moyenne, ces associations emploient de 33 à 45 salariés selon qu'elles dépendent du secteur médicalisé, de l'hébergement social ou de l'action sociale sans hébergement.

Au plan national, le gouvernement avait depuis longtemps annoncé sa volonté de passage de 35 000 à 3 500 budgets (autrement dit, 31 500 associations de gestion disparaissent de la carte!) en ce qui concerne ce secteur, réduisant ainsi le nombre d'interlocuteurs de 90 %. De ce fait, restructurations, fusions (création, absorption), Groupements de Coopération Sociale et Médico-Sociale (GCSMS), Groupement d'Intérêt Economique (GIE), etc; sont depuis plusieurs années dans les projets patronaux de la branche associative sanitaire et sociale (BASS).

Politique régionale de santé

réduire les dépenses de santé

Pour les directions générales des associations du secteur, la coopération entre associations apparaît comme une opportunité pour faire face aux incertitudes de l'avenir et une contrainte imposée par les autorités publiques. Dès lors, le mouvement de coopération entre associations se confirme et s'accroît.

Les associations elles-mêmes se projettent dans des regroupements. Il apparaît que ces opérations soient davantage le fruit des réflexions des directions générales que des conseils d'administrations; ainsi, des enjeux majeurs semblent souvent oubliés : les attentes croissantes des usagers, le maintien et l'amélioration de la qualité et de la diversité de l'offre aux bénéficiaires, l'esprit et le projet associatif.

DES OUTILS INSTITUTIONNELS AU SERVICE DE CETTE POLITIQUE DE SANTÉ :

• *L'Agence Régionale de Santé*

Depuis le 1^{er} avril 2010, l'ARS (Agence Régionale de Santé) se substitue aux structures que sont l'agence régionale d'hospitalisation, la DRASS, les DDASS, l'URCAM, la CRAM (dans le volet sanitaire), et au Préfet de Région en matière de veille sanitaire, d'organisation de l'urgence sanitaire et des gardes médicales. La CGT dénonce cette réforme hospitalière portée par la loi « Hôpital, Patients, Santé,

Territoire », réforme qui change la nature du service public de santé et sa gouvernance à partir de l'ARS, directement en lien avec l'état. Avec la mise en place de l'ARS, c'est toute l'organisation de notre système de santé et de sécurité sociale qui a été bouleversé.

Les instances qui la composent, mises en place le 13 juillet 2010, ne laissent que très peu de place aux usagers et aux organisations représentatives du personnel. Depuis sa mise en place, nous assistons à une véritable confiscation de la démocratie sanitaire et sociale.

• *Le Projet Régional de Santé*

Le PRS (Projet Régional de Santé) est l'un des outils mis en place par la loi HPST. Il constitue la référence en matière de politique régionale de santé pour une durée qui peut aller jusqu'à 5 ans. Sa construction du PRS comprend 3 étapes : le Plan Stratégique Régional de Santé, les Schémas Régionaux et les Programmes.

Derrière des exigences très louables, malheureusement toute l'architecture du plan stratégique régional de santé est articulée par une logique d'économie et de maîtrise des dépenses de santé qui renvoie l'usager au second plan. L'ARS veut camoufler sa politique de restriction des services publics. Elle entend faire croire qu'elle se préoccupe des usagers et même qu'elle va améliorer



leur sort! Le maître mot en la matière, c'est « l'efficacité » ou comment faire mieux avec moins. Le problème de fond est celui des moyens...

La volonté de création de communauté hospitalière de territoire est affichée. Si leur seul objectif était de mettre en place une organisation optimale des soins, cela pourrait être une bonne chose. Dans les faits, elles seront un simple outil pour la programmation des fermetures de services, de lits et la suppression de milliers de postes. D'ores et déjà les schémas discutés mettent en relief la volonté de l'ARS de réduire les dépenses de santé, ce qui induit une réduction de l'offre de soins. Qui plus est, la possibilité de mettre en avant les établissements de santé privés exclue des soins les populations les plus précaires.

Mobiliser sur les enjeux de la santé



d'autres choix sont possibles

• Impact de cette nouvelle organisation sur l'offre sanitaire et sociale

Sur fond de RGPP, pour la CGT il est clair que la volonté du gouvernement est de réaliser des économies sur la santé au détriment d'un service public de proximité. Le souhait affiché par la loi « Bachelot » est de remettre à l'équilibre financier en 2012 un tissu hospitalier régional fortement déficitaire. La Loi « Hôpital, Patients, Santé, Territoire » est la mise en œuvre du choix politique d'une régularisation économique, avec l'efficacité comme mot d'ordre et la privatisation du secteur comme réponse. La CGT considère que ce nouveau mode de gouvernance est source de danger : c'est l'installation d'un « vrai patron » sur des missions de gestion avec un recul des décisions médicales. Le DGARS centralise tous les pouvoirs en matière de santé, il intervient sur l'ensemble des établissements sanitaires et médico-sociaux, sur la santé publique ainsi que sur la médecine de ville. Il se substitue au Préfet de Région, aux DDASS et DRASS, aux services de santé des caisses d'assurance maladie. La CGT affirme que cette gouvernance induit également des reculs démocratiques au niveau des instances consultatives et décisionnelles.

L'impact de la politique mise en œuvre par l'ARS sur la réorganisation et la restructuration dans le sanitaire, le médico-social et le social, public et privé, est majeur. Cela augure également des impacts sur les salariés (pénibilité, intensification du travail, conditions de travail) et sur les usagers (difficulté d'accès aux soins, coût...). Dès lors que l'ARS impose des restructurations, conditions de travail dégradées, accident de travail, etc. sont devenus le quotidien des personnels de santé.

Il est urgent de faire grandir la mobilisation sur les enjeux de la santé en Midi-Pyrénées

Personnels de santé, usagers et leurs familles, salariés de tous les secteurs économiques, actifs et retraités, ces questions nous concernent, nous devons créer en Midi-Pyrénées les conditions pour nous mobiliser et intervenir au niveau des instances de décisions régionales. Le Comité Régional CGT dans le cadre de son projet « vivre et travailler partout en Midi-Pyrénées » doit être le moteur de cette dynamique! D'autant que d'autres choix économiques et sociaux sont possibles pour augmenter les recettes de la sécurité sociale :

- Augmenter les salaires pour relancer la consommation et donc l'économie.

- Elaborer une véritable politique industrielle et relancer l'emploi, stopper les délocalisations de production.
- Arrêter toutes les exonérations de cotisations patronales : 30 milliards en 2010. Abroger la loi TEPA : les heures supplémentaires défiscalisées équivalent à 40000 emplois par an, supprimer cette défiscalisation permettrait de réduire le chômage, créer de l'emploi et gagner des cotisations sociales.
- Instaurer une cotisation sociale sur les revenus financiers des entreprises, ce serait 13 milliards d'euros supplémentaires pour les caisses de la Sécurité Sociale.
- Abroger la loi « Hôpital, Patients, Santé, Territoires », véritable outil de marchandisation de la santé.

Cécile Pomies

Animatrice de la coordination régionale Santé – Action sociale



Actualité de l'activité CGT

ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DU 21 NOVEMBRE

Conjoncture, Orientations budgétaires et Formation professionnelle.

Il y a un an, pour cette même plénière, dont la date coïncidait avec un appel national unitaire de grève et de manifestations contre la réforme des retraites, le groupe CGT avait choisi de ne pas siéger, mais avait amené une centaine de camarades en lutte dans l'hémicycle régional. Nous avons fait une déclaration, malgré les cris de certains qui auraient dû être des appuis, puisqu'ils représentaient des organisations qui avaient appelé au mouvement.

La conjoncture n'a hélas pas beaucoup évolué, si ce n'est qu'après le coup de la crise, on nous fait maintenant celui de la dette. Ces jérémiades prêteraient à sourire si ce n'étaient nos concitoyens qui en sont toujours les mêmes victimes.

En Midi Pyrénées, plus de 459 000 personnes vivent en dessous du seuil de pauvreté soit plus de 16 % de la population, dont plus de 100 000 travailleurs pauvres (chiffres 2010). Avec 9,4 % de chômeurs, notre région doit impérativement agir et notamment concrétiser au plus vite les propositions positives du Schéma Régional de Développement Economique (SRDE).

Pouvoir vivre et travailler dans tous les départements de notre région ne doit pas être un vœu pieux ! L'enthousiasme justifié du secteur de l'aéronautique autour de Toulouse ne doit pas cacher les problèmes dans les autres secteurs.

En France, 71 % de l'investissement public est porté par les collectivités territoriales. Paradoxalement, parmi les collectivités, les régions n'ont aucune autonomie fiscale puisque la quasi-totalité de leurs ressources est constituée de dotations et non le fruit d'une fiscalité régionale qu'elles pourraient maîtriser.

Alors qu'elles ont la compétence en matière de développement économique et de formation professionnelle, leurs marges de manœuvre sont en réduction année après année et les montants financiers alloués restent ridiculement bas en comparaison avec les collectivités de la plupart de nos voisins euro-

péens. La politique de rigueur, ou d'austérité (c'est la même chose) imposée par le gouvernement, s'impose aux collectivités qui ne disposent d'aucune autre source de financement, si ce n'est l'emprunt.

Cette crise systémique est le résultat de plusieurs décennies de politiques libérales qui ont fait le choix de préserver et d'accroître la rentabilité du capital au détriment de la valorisation du travail.

En 2010 la part des salaires dans le PIB n'a cessé de diminuer alors que 210 milliards € étaient versés comme dividendes pour 182 milliards consacrés aux investissements.

L'insuffisance des salaires et des retraites conduit au surendettement avec les développements que l'on sait. Les organisations d'aide aux plus démunis alertent sur la très forte augmentation des demandes.



Actualité de l'activité CGT



Retraités, salariés du privé comme du public, patrons de TPE/PME en faillite, artisans, agriculteurs, intérimaires, étudiants font maintenant partie des nouveaux pauvres. Les plus de 50 ans et les familles monoparentales, le plus souvent des jeunes femmes, sont parmi les plus touchés. Rappelons que ce sont eux qui subissent en premier le chômage. Les diverses dispositions gouvernementales adoptées, soi-disant, pour réduire la dette du pays régleront-elles les problèmes? Rien n'est moins sûr! Par contre, elles instaurent encore plus d'injustice sociale et de précarité. Quelle aubaine et quel alibi pour les « fossoyeurs » de notre modèle social! Pourquoi l'Etat ne parle-t-il pas des 16 milliards € que représente la fraude aux cotisations sociales réalisée par les entreprises? En comparaison, la fraude

médiatisée des particuliers représenterait 4 milliards €.

Pour sortir de la crise, la CGT met en avant 10 exigences :

1. Revaloriser les salaires, les pensions et les minima sociaux
2. Contrôler les aides publiques aux entreprises
3. Contraindre les entreprises à des alternatives aux licenciements
4. Supprimer les exonérations fiscales et sociales sur les heures supplémentaires
5. Stopper les suppressions d'emplois
6. Développer les politiques publiques et les services publics
7. Réformer la fiscalité en profondeur
8. Créer un pôle financier public et établir un mécanisme de crédits à taux réduits
9. Taxer les mouvements spéculatifs de capitaux et éradiquer les paradis fiscaux

10. Mettre en place un fond européen de solidarité sociale et de développement économique

Le futur Contrat de Plan de Développement des Formations professionnelles (CPRDF) qui a été élaboré par la Région n'est pas un document abouti, ni même un contrat, tant les positions des trois acteurs (Etat, Région, Education Nationale) sont éloignées les unes des autres. Cet accord, qui ne contient aucune disposition financière, renvoie donc à de futures conventions d'application qui feront l'objet dans les mois qui viennent de discussions et d'appels à contribution avec co-signature des organisations syndicales pour plusieurs de ces conventions. La CGT se devra d'être vigilante et offensive dans cette démarche. Le comité régional du mois de décembre y sera consacré. L'avis, très négatif, du CESER sur le CPRDF a été voté à l'unanimité. Le groupe CGT s'est associé à la FSU et la FCPE (parents d'élèves) en faisant une déclaration commune, porteuse des valeurs défendues par nos trois organisations.

L'avis sur les Orientations budgétaires a été adopté à l'unanimité, moins 6 voix contre.



Jacky Gaillac

Pour le groupe CGT au CESER



Accord sur le travail du dimanche et jours fériés

En février 2011 dans le Tarn, sous l'impulsion de l'Unité Territoriale de la DIRECCTE, les partenaires sociaux (CGT, CFDT, FO, CFE-CGC, CFTC, Medef, CGPME, UNAPL, UPA) ont convenu de la nécessité, dans le cadre du dialogue social, de créer une Commission Paritaire Locale Interprofessionnelle. A ce jour, elle n'est officiellement pas mise en place, le principal point de blocage soulevé par le Medef n'est pas levé. Il veut que les éventuels accords négociés ne soient valables que s'ils obtiennent l'unanimité des organisations patronales, en clair « un droit de véto » sur la validité des accords!

Cela n'a pas empêché les partenaires sociaux de négocier un accord sur la limitation d'ouverture des commerces les dimanches et jours

fériés pour l'année 2011. Il a été signé à l'unanimité le 24 mai 2011 et stipule que les adhérents des organisations patronales signataires ne peuvent ouvrir leur commerce que 2 dimanches et 3 jours fériés de l'année 2011. Les 3 jours fériés sont fixés par la commission, le dimanche avant Noël est également fixé, le deuxième dimanche reste à la discrétion des Maires.

Durant l'année 2011, de nombreuses réunions, (une par mois) ont permis d'étendre ce principe de fermeture dominicale aux commerces à prédominance alimentaire. Le Tarn compte plus de 600 commerces à prédominance alimentaire de plus de 500 m², 35 % d'entre eux ont répondu à la consultation sur le principe de la fermeture dominicale et 90 % de ces réponses y ont été favorables.

Un accord a été signé le 5 décembre 2011 pour une application au 1^{er} janvier 2012. Dorénavant, les commerces à prédominance alimentaire de plus de 500 m² ne pourront ouvrir que 2 dimanches et 3 jours fériés dans l'année. A la différence de l'accord général sur les commerces, l'accord sur l'alimentaire a donné lieu à la promulgation d'un arrêté préfectoral de fermeture valant donc force de Loi. Les partenaires sociaux se sont accordés sur le fait de privilégier le commerce de proximité et le repos dominical des salariés. Cette volonté est affichée dans l'intitulé même des accords pour 2012 : « Accord 2012 sur la limitation du travail des salariés des commerces les dimanches et jours fériés ».

Michel Bellières

Secrétaire Général de l'UD du Tarn

Résultats des élections en Midi-Pyrénées dans la Fonction Publique :

FAPT :

CGT : 36,95%

HOSPITALIÈRE :

CGT 49,21%

EDUCATION NATIONALE :

CGT 4,55%

IRHS : Rencontres Travail Cinéma



« L'événement social et culturel de notre région »

Les Rencontres régionales Travail Cinéma qu'organisent l'Institut Régional CGT d'Histoire Sociale avec l'ESAV sont lancées avec le temps fort régional du 17 novembre.

D'ores et déjà elles constituent l'événement social et culturel de notre région. En effet avec plus de 550 personnes qui ont répondu à notre invitation, ces Rencontres connaissent un succès certain démontrant l'intérêt des salariés et au delà pour les initiatives au contenu d'histoire sociale! La forme en réseau et la construction commune à l'ensemble des IDHS a été un élément déterminant de leur réussite. Le défi que s'est donné l'IRHS CGT est donc relevé, mieux, les différentes initiatives permettent la rencontre, l'échange et le débat entre syndicalistes, universitaires et réalisateurs. Une rencontre inédite qui montre un intérêt réciproque à confronter les visions et les appro-

ches différentes sur le travail et son évolution.

En choisissant comme thème de ces Rencontres « Le travail d'hier et d'aujourd'hui, la part du cinéma » l'IRHS entendait s'inscrire dans une visée historique et contribuer à construire des repères importants sur le thème du travail.

Le film de Laurence Jourdan « Sochoux, cadences en chaîne » projeté en début d'après-midi ce 17 novembre s'inscrivait tout à fait dans cette démarche. En montrant l'usine PSA Sochoux l'un des derniers emblèmes d'une France ouvrière qui compte 12 500 salariés contre 40 000 en 1979, le film retrace l'évolution des modes de production et leur incidence dans les ateliers.

En effet certains salariés ont entre trente et quarante ans d'usine et ont vu évoluer les méthodes de production, de management, d'embauche et leurs conditions de travail dans les dernières décennies. En leur donnant la parole Laurence Jourdan réalise une œuvre forte dont nous avons été les spectateurs privilégiés! Le débat qui suivit avec la participation de syndicaliste CGT de Continental a permis de confronter cette histoire à la réalité d'aujourd'hui. Débutée par des conférences au cours desquelles Tanguy Perron évoque les liens construits dans une histoire commune entre le cinéma et

la CGT, puis Guy Lambert montre l'intérêt mais aussi les difficultés à filmer le travail, la table ronde réunissant tous les intervenants avec le directeur de l'ESAV et le conservateur de la Cinémathèque de Toulouse, la journée fut dense et d'une extrême richesse.

Nous reviendrons dans le prochain numéro de REPERES de janvier sur le compte rendu de l'ensemble des Rencontres Régionales. D'une manière générale les IDHS de Midi-Pyrénées expriment leur satisfaction parfois leur enthousiasme devant la réussite et l'intérêt suscité par la tenue de leur initiative, la qualité des contributions des intervenants, la richesse des échanges. Un seul regret, l'insuffisance de participation des militants d'aujourd'hui, nous invite à redoubler d'efforts pour faire de l'appropriation de l'histoire sociale un véritable enjeu de la démarche syndicale!

Cette satisfaction est d'autant plus importante que nos partenaires et interlocuteurs, universitaires, cinéastes, institutionnels nous ont dit tout l'intérêt d'une telle rencontre et espèrent qu'elle sera renouvelée!

Martine BERNARD-ROIGT

Présidente de l'IRHS CGT Midi-Pyrénées
3 décembre 2011



Congrès

Le congrès de l'Union Départementale du Lot s'est tenu les 24 et 25 novembre 2011 à Figeac. Patrice MATENCE prend le relais de René GADESSAUD comme Secrétaire Général de l'UD.



Retraite

Vendredi 28 octobre 2011, à l'issue de la réunion du Comité Régional, le départ à la retraite de Dolorès Canezin a été fêté

Extrait de l'intervention de R.-P. Lemouzy :
C'est avec un grand honneur et plaisir que je vais dire ces quelques mots pour ton départ en retraite. Tous les camarades le savent, tu as été une militante qui a marqué notre syndicalisme dans notre région. Evoquer ton parcours syndical, il est tellement riche qu'il faudrait des heures pour l'énumérer, donc je vais essayer de retracer brièvement tes années passées... Tu as pris une part active à l'évolution du Comité régional, avec Martine vous avez démontré à partir des projets qui ont été réalisés, la pertinence de l'évolution de l'outil régional. Ces projets font partie de l'aménagement du territoire et ont aidé les UDs, que ce soit en 2005 sur les lois sécuritaires, l'offre de soins en Midi-Pyrénées, en 2007 la loi Hôpital Patient Territoire. Je suis intimement convaincu que ces projets ont permis aux UDS d'évoluer et d'accepter l'évolution de l'outil régional pour une CGT capable de répondre aux enjeux et aux défis qui nous sont posés... Tu as toujours œuvré à ouvrir les instances de la CGT aux jeunes militantes pour préparer l'avenir mais aussi pour une CGT



toujours à l'offensive. Avec ton sens politique, et ta responsabilité de secrétaire à l'orga au début de ton militantisme, ton souci est la politique des cadres CGT. Quand tu es convaincue qu'une camarade a les capacités de prendre des responsabilités, tu mets toute ton énergie, et ta ténacité pour que les militants disposent de bonnes conditions, et du temps syndical pour exercer leurs responsabilités. Je sais que tu es fière que Nathalie Gamiocipi soit la secrétaire générale de la fédération de la santé et Cécile Pomiès soit la secrétaire régionale de la santé. Tu as de la chance car beaucoup de camarades aimeraient partir à la retraite comme toi avec un grand succès aux élections, je pense que c'est un cadeau que tu apprécies, car tu penses toujours à ce que la CGT progresse. La CGT sur la région gagne plus de 8 points et tu y es pour beaucoup. Ton combat pour une société de justice sociale tu vas le continuer, au nom du CR je te souhaite une bonne et heureuse retraite, je sais que tu aimes voyager, découvrir d'autres horizons et peuples, aussi je me permets de t'offrir au nom des camarades du CR une petite participation qui t'aidera pour ton voyage.
 Dolorès Merci.

A vos agendas

Journée d'Etude

Le mercredi 21 mars 2012 à 9 heures 30 à l'université Champollion à Albi, Journée d'Etude : « Développons l'industrie, pour nos emplois et l'avenir de nos territoires »

